

INVITATION

Le Comité Départemental de Tir de la Mayenne, avec la collaboration des clubs mayennais, organise la 5^{ème} édition des « 12 heures de tir de la Mayenne - En nocturne - Précision 10 mètres » les :

14 et 15 octobre 2017

Lieu :

Stand de tir à **Château-Gontier** –
75, Rue du Lieutenant Morillon

Déroulement de la compétition

☺	17h00	: Accueil (Samedi 14 octobre)
☺	17h45	: <u>Contrôle des licences, * équipements</u>
☺	19h40	: Installation au pas de tir
☺	20h00	: <u>Début de la compétition</u>
☺	8h00	: Fin de la compétition
☺	8h45	: Début des finales
☺	10h00	: Palmarès et récompenses
☺	10h30	: Vin d'honneur

* contrôle non obligatoire avant compétition

Modalités d'inscription

Nombre d'équipes acceptées - « Carabine 10 mètres » : 8

Nombre d'équipes acceptées - « Pistolet 10 mètres » : 8

Nombre d'équipes acceptées - « Arbalète Field 18 mètres » : 5

Les engagements seront enregistrés selon leur ordre d'arrivée. Néanmoins, une date limite d'engagement est fixée au **15 septembre 2017**.

☞ Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par courrier, courriel ou téléphone. Le paiement **par chèque** à l'ordre de : « Comité Départemental de Tir de la Mayenne » **devra obligatoirement être joint à l'engagement.** Toute inscription n'étant pas accompagnée du règlement ne sera donc pas prise en compte. Il en sera de même s'il manque les autorisations parentales pour les tireurs mineurs.

NB : Une liste d'attente sera constituée en cas de désistement d'une équipe engagée.

Droit d'engagement

Le montant de l'engagement est fixé à 60.00 € par équipe de deux tireurs. Ce tarif comprend les prestations suivantes :

- ♦ Fourniture des cibles
- ♦ Par tireur : 1 repas, service continu de 20h00 à 23h30
- ♦ Par tireur : 1 petit-déjeuner servi de 6h00 à 8h30

Rechargement des bouteilles à air comprimé (200 bars maxi) : il sera **IMPERATIF** de vous munir de vos raccords de remplissage.

Pas de rechargement possible pour la propulsion par CO2.

A votre disposition

- ♦ Une salle de repos ou dortoir, tables et chaises: **Prévoir duvets ou couvertures**
- ♦ Douche : **Prévoir le nécessaire de toilette**

Les 12 heures de tir de la Mayenne – Précision 10 mètres
6^{ème} édition - 14 et 15 octobre 2017 – CD Tir 53

REGLEMENT

Les équipes devront être composées de deux tireurs (Catégories Cadets à Seniors – Garçons ou Filles) dans une seule discipline (Carabine, Pistolet ou Arbalète Field) et éventuellement de clubs différents. Afin d'éviter toute mauvaise interprétation, nous précisons donc que la mixité des équipes est possible mais pas imposée.

Pour les disciplines **Carabine 10 mètres et Pistolet 10 mètres**, l'épreuve se tirera sur **6 matchs de 60 coups**, pour les Filles comme pour les Garçons, soit 3 matchs pour chaque tireur de l'équipe et ce, suivant le règlement de l'ISSF, à savoir, entre autres, 15mn préparation et essais, 1h30 de tir par match. Aucun tireur ne pourra faire deux matchs consécutifs. Il y aura un départ de match toutes les 2h00 soit un délai de 15 minutes de mise en place entre chaque match.

Pour l'**Arbalète Field 18 mètres**, l'épreuve se tirera sur **6 matchs de 60 coups**, pour les Filles comme pour les Garçons, soit 3 matchs pour chaque tireur de l'équipe et ce, suivant le règlement de l'IAU. Aucun tireur ne pourra faire deux matchs consécutifs. Il y aura un départ de match toutes les 2h.

A l'issue des 12 heures de tir, un classement PAR EQUIPE sera établi ainsi qu'un classement INDIVIDUEL et ce, dans chaque discipline (Carabine, Pistolet et Arbalète Field).

Le classement PAR EQUIPE s'effectuera en totalisant les scores de l'ensemble des matchs de chaque équipe. Le classement INDIVIDUEL s'opérera en additionnant les scores des matchs exécutés par chacun des tireurs pendant les 12 heures de tir (en cas d'égalité pour les trois premiers, classement suivant score de la finale).

A l'issu du classement INDIVIDUEL, une finale sera tirée pour les 8 meilleurs tireurs dans les disciplines Carabine et Pistolet et les 4 meilleurs pour l'Arbalète Field.

Déroulement des finales

Pour les Carabiniers et les Pistoliers, les finales seront tirées sur 10 plombs.

Pour les Arbalétriers, les finales seront tirées sur 10 flèches.

Récompenses – PAR EQUIPE et INDIVIDUEL

- ♦ Classement PAR EQUIPE pour le cas où nous ferions le plein des inscriptions (Sinon au prorata des équipes inscrites dans chaque discipline), aux :
 - ↗ 3 premières équipes CARABINE : 1 récompense pour chaque tireur
 - ↗ 3 premières équipes PISTOLET : 1 récompense pour chaque tireur
 - ↗ 3 premières équipes ARBALETE FIELD : 1 récompense pour chaque tireur
- ♦ Classement INDIVIDUEL
 - ↗ Carabine 10 mètres : 1 récompense au trois premiers
 - ↗ Pistolet 10 mètres : 1 récompense au trois premiers
 - ↗ Arbalète Field 18 mètres : 1 récompense au trois premiers